



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA COHÉSION SOCIALE

---

Paris, le 26 juin 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Recherche et travail social : Avis du jury de la conférence de consensus**

A l'issue d'un processus qui a débuté en octobre 2011 et qui a permis des débats approfondis sous forme de séminaires et de colloques, l'avis du jury de la conférence de consensus qui portait sur « La recherche en/dans/sur le travail social » et qui s'est déroulée en novembre 2012 a été rendu public le 24 juin 2013. L'initiative de cette conférence de consensus, soutenue par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), a été portée par la Chaire « travail social et intervention sociale » du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), avec la participation de nombreux acteurs (*associations, laboratoires de recherche, instituts de formation, personnalités françaises et étrangères*),

**Cet avis contribuera au développement de la recherche dans le domaine du travail social qui est indispensable, tant pour améliorer la qualité des formations, que pour éclairer les politiques publiques et pour faire évoluer les pratiques professionnelles.**

La DGCS salue le travail du jury et de sa présidente, Yannick Moreau, qui a su apporter à des questions complexes des réponses éclairantes et pragmatiques. La nécessaire reconnaissance des savoirs professionnels, le caractère toujours interdisciplinaire du champ du travail social, l'importance de la recherche (dans ce champ comme dans d'autres) comme outil majeur pour faire progresser la réflexion collective, l'interaction qui doit exister entre savoirs professionnels et savoirs scientifiques, sont des points de consensus importants.

La diversité des situations et des expériences notamment à l'étranger, ont montré que les voies de développement de la recherche ne sont pas uniformes et peuvent s'appuyer sur plusieurs leviers.

**Le dispositif de formation a, de ce point de vue, un rôle majeur.** Bien ancré dans les milieux professionnels, il doit s'ouvrir davantage vers le monde universitaire. La réflexion sur l'évolution de la structuration de l'appareil de formation fait partie des travaux importants à venir.

**Les professionnels doivent largement s'emparer de ces débats, en être partie prenante.** Il est aussi de la responsabilité des chercheurs de mettre en discussion dans les espaces publics les résultats des

recherches afin qu'ils soient questionnés et appropriés par les acteurs. C'est l'une des missions que la DGCS a confiée aux pôles ressources recherche qu'elle soutient financièrement.

La création récente au CNAM de deux doctorats assortis d'une spécialité travail social constitue un signal fort de reconnaissance pour le travail social, et permettra également de contribuer à construire et consolider un milieu de recherche dont le travail social a besoin.

L'avis rendu par le jury, marque une étape dans un processus qui continuera de se dérouler avec, dans les mois prochains, une journée de valorisation et une publication.

**Contact presse :**

Direction générale de la cohésion sociale

Service communication

[Dgcs-com@social.gouv.fr](mailto:Dgcs-com@social.gouv.fr)

Tél : 01 40 56 82 03 ou 01 53 86 10 18